ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE 26 N 3298
ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Nous avons examinés un memoire presenté par
m. Rochard le fils, chirurgien a meaux, sur differentes
sortes d'agarics propres a arreter le sang des arteres &c.
L'auteur se proposant de rendre facile l'usage de ce remede
a remarqué que les morceaux de bois de chesne employés
pour faire des pieux, des barieres, des madriers &c portent
par nature une excroissance qui a la meme forme que l'agaric,
et auquel il a decouvert la meme vertu, s'en estant servi avec
le meme succès dans une amputation. m. Rochard se
trompe dans l'explication qu'il donne de la formation de cette
excroissance. il dit qu'elle provient de ce que le bois n'a pas eu
avant d'estre travaillé le temps de jetter tout son feu, au
moyen de quoy il suinte une resine de seve ou suc astringent
qui s'epaissit a l'air. cette excroissance est un veritable
agaric qui differe de l'autre en ce qu'il est plus ligneux dans
toute sa substance; cependant il peut estre rendu souple
a force d'estre battu, au moyen de quoy il est vraisemblable qu'il
ait des effets communs avec l'autre. a paris ce 16. avril
1758. Morand

De Gramond